Procès-Verbal
Commission Régionale des COUPES

Réunion du Lundi 16 Juin 2025

Président : M. Pierre LONGERE.
Présent(e)s : Mme Abtissem HARIZA.
Excusés : MM Patrick BELISSANT, Jean-Pierre HERMEL.

COUPE DE FRANCE 2025/2026

Les engagements sont clos depuis le 15 juin 2025.

Information : Qualifiés au 7ème tour fédéral : 20 équipes. 1er tour le dimanche 24 août 2025 à 14 h 30.

Réunion de la commission des Coupes : les 22 et 23 juillet à Cournon.
Ordre du jour : Organisation et tirages des 1er et 2ème tours de la Coupe de France 2025-2026.

DOTATIONS COUPES LAuRAFoot 2024/2025

Bonus MASCULIN : 1500 euros par club

- Cantal : VALLEE DE L'AUTHRE
- Loire : US FEURS
- Haute-Loire : SEAUVE SP
- Lyon et Rhône : CS NEUVILLOIS

DOTATION MASCULINE

Perdants :
- ¼ Finale : 1000 euros : FIRMINY FCO – AIX FC – US FEURS – AS ST JUST ST RAMBERT
- ½ Finales : 2000 euros : FC ANNECY (B) – CS NEUVILLOIS

Finaliste :
- 4000 euros : OL. SALAISE RHODIA
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Vainqueur de la finale : RIOM FC
- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

DOTATION FEMININE

Perdantes ½ finales : 1000 euros : ES CERNEX – FC AURILLAC

Finaliste :
- 2000 euros : ANNECY FC
- 20 dotations « Nike » (pour joueuses et encadrants) d'une valeur de 50 euros.
- 1000 euros d'équipements pour le club.

Vainqueur de la finale : AS ST ETIENNE
- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour 20 joueuses et encadrants) de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

FINALE REGIONALE BEACH SOCCER 2024/2025

Elle aura lieu le dimanche 22 juin à Vichy. Début des rencontres à 10h00.

Le Président de la Commission,

Pierre LONGERE

La Secrétaire de Séance,

Abtissem HARIZA